



ASSOCIATION POUR LE CONTRÔLE
DE LA RADIOACTIVITÉ DANS L'OUEST

Blocage des convois de combustibles nucléaires suite au déraillement d'un train dans la Manche

ACRO, le 19 janvier 2026

L'accident d'un train de marchandises survenu dans la région de Carentan (50) le dimanche 11 janvier 2026 bloque tout le trafic ferroviaire entre Caen et Cherbourg pour quelques semaines à quelques mois, selon la SNCF. Les centrales nucléaires françaises ne peuvent plus envoyer leurs combustibles usés dans les piscines d'entreposage centralisées à La Hague.

Il y a en effet des transports réguliers de ces combustibles usés par train, environ 200 convois par an c'est-à-dire en moyenne 4 transports ferroviaires par semaine, pour rejoindre les usines Orano de La Hague. Si le blocage perdure, il y a un risque de saturation des piscines d'entreposage des combustibles nucléaires sur les sites des centrales nucléaires, entraînant l'arrêt de la production électrique.

Rappelons que les entreposages à La Hague sont aussi au bord de la saturation, faisant planer un risque inacceptable sur l'alimentation électrique du pays. Ces dernières années, Orano a dû retraiter plus de combustibles que nécessaire pour éviter cette saturation, accumulant du plutonium séparé sans débouché, comme le montre les données rassemblées dans cette [note de l'ACRO](#).

En conséquence, l'ACRO demande que toute la transparence soit faite sur le risque de saturation des piscines et donc de l'approvisionnement en électricité, en fonction de différents scénarios sur le rétablissement du trafic ferroviaire.

Selon la SNCF, cet accident de déraillement n'a pas concerné de matières dangereuses. Malgré cela, le chantier de dégagement des voies va prendre des semaines. Quelles auraient été les conséquences d'un tel accident si les plateaux SNCF avaient transporté des colis de combustibles usés hautement radioactifs ? Quelle serait la gestion des risques inhérents dans un tel contexte de difficultés de reprise des colis (certains pouvant atteindre près de 150 tonnes) et des risques d'exposition ?